

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 24 octobre 2018 à 18H30**

**Présents** : M. JOUVENEL Edmond, M. MAZIER Christian, M. FOURNIER Daniel, M. OUALID Jean-Marc, M. Raymond JEAN, M. GARCIA Manuel, M LE MAO Stéphane, M. SAMUYLLO Denis, M. MIGNARD Gérard, Mme GARNIER Marilyne

**Absents** : Mme GUAQUIERE Florence

A été nommé secrétaire : M. MIGNARD Gérard,

**Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 27 septembre 2018.**

**Modification de la durée du prêt no 447372 passage de 10 à 15 ans.**

Objectif: libérer de la trésorerie, environ 15 000 euros par an, concernant le prêt pour les parkings. Le Crédit Agricole maintient le taux : 1,62 sur 15 ans

Avis favorable : 10 voix.

**Contrôle des obligations légales de débroussaillage.**

Lecture du courrier adressé à la famille Guillot.

Un courrier sera adressé à tous les habitants de La Roque en novembre (rive gauche et rive droite).Le contrôle se déroulera en février 2019.

Face à la complexité de la législation concernant le débroussaillage, une réunion publique sera prévue avec un représentant de la DDTM.

Avis favorable : 10 voix.

**Etude d'opportunité économique du projet maison de site.**

Lecture de la proposition technique et financière des commerces de la Maison de Site effectuée par la Chambre de commerce et d'Industrie du Gard.

Cout de cette étude proposée : 9672,37 Euros.

Refusée :10 voix contre.

**Validation d'une proposition de prêt pour l'achat du mas pascal.**

Pour l'achat, un prêt est nécessaire. 300 000 Euros demandés sur 20 ans .Trois banques ont été contactées:

2,23 annuel

Caisse d'Epargne:2,20 trimestriel ou

dans leurs compétences)

Caisse des dépôts et consignation. (Pas

1,98 annuel

Crédit agricole : 1,97 trimestriel ou

Le Crédit agricole est choisi pour ses offres de prêt trimestrielles.

Avis favorable : 9 voix

Une abstention: Gérard Mignard

### **Actualisation des tarifs eau potable.**

Actuellement: 0,90 le m<sup>3</sup>

Il est nécessaire de s'aligner sur les recommandations de l'agence de l'eau qui juge que ce tarif est insuffisant et propose une augmentation de 15 % mais le Conseil municipal a choisi 10 %

Le prix passera donc à 0,99 euros le m<sup>3</sup>

Avis favorable:9 voix

Une abstention : Stéphane Le Mao.

### **Tarif des télécommandes pour les usagers des bornes.**

La délibération annule et remplace la délibération antérieure : 2017-65.

Le prix sera de 50 euros l'unité.

Avis favorable : 10 voix

### **Demande de subvention pour le téléthon.**

9 voix contre.

Une voix pour : Manuel Garcia.

Une suggestion est faite pour qu'une subvention soit attribuée au Foyer d'accueil médicalisé des Yvérières(Goudargues), lors d'un prochain conseil municipal.

### **Une subvention de 1 000 euros est accordée à la mairie de Villegailhenc, commune sinistrée à la suite des inondations catastrophiques d'octobre dans l'Aude. .**

9 voix pour.

Une voix contre : Stéphane Le Mao.

### **Une décision modificative à prendre : prendre 5 000 euros sur le compte du parking et les verser sur le compte 011.**

Avis favorable : 10 voix pour.

### **Questions diverses :**

Mme Costanzo demande s'il y a une participation de la Mairie pour la stérilisation des chats errants de la commune, accord donné pour 3 chats.

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Monsieur le Maire lève la séance à 20 h 45